

Le système moral de l'Islam.

L'Islam a établi un certain nombre de droits fondamentaux, valables pour l'humanité toute entière et qui doivent être observés et respectés en toutes circonstances. Dans ce but, l'Islam fournit, non seulement des garanties juridiques, mais aussi tout un système moral très efficace. Ainsi, pour l'Islam tout ce qui conduit au bien-être de l'individu ou de la société est moralement bon, et tout ce qui lui est nuisible est moralement mauvais. L'Islam attache tant d'importance à l'amour de Dieu et à l'amour de l'homme qu'il met en garde contre trop de formalisme.

Nous lisons dans le Coran:

« La piété ne consiste pas à tourner vos faces vers l'Orient ou vers l'Occident. Mais la piété, c'est de croire en Dieu, au Jour Dernier, aux Anges, à l'Écriture et aux prophètes.

C'est d'apporter - pour l'amour de Dieu - un témoignage de générosité à ses proches, à l'orphelin, au pauvre, à l'étranger de passage, à ceux qui implorent un secours, et pour le rachat des captifs.

C'est la vertu de ceux qui observent la Prière et l'Aumône, respectent les engagements conclus, et sont patients dans l'adversité et au moment du danger: voilà les Croyants véridiques et voilà ceux qui craignent Dieu!"

(Sourate 2, verset 177)

Nous avons là une belle description du croyant vertueux et qui, craignant Dieu, obéit aux préceptes salutaires mais sans cesser de fixer son regard sur l'amour de Dieu et de son prochain. L'acceptation du devoir est personnelle et rationnelle, car le croyant cède plus à un attrait qu'à une pression. C'est la volonté divine, en tant qu'expression de la vérité absolue et de la justice parfaite qui s'impose, et non un commandement abstrait émanant d'une autorité morale suprême mais mal définie. Donc, la distinction entre "l'obligation juridique" et "le devoir éthique" n'existe pas en Islam: les deux sont intimement liés, se potentialisant pour affirmer la force du système.

Nous avons reçu quatre préceptes:

1. Notre foi doit être vraie et sincère.
2. Nous devons être préparés à le montrer par des actes de charité envers notre prochain, et non par un "habit" de piété.
3. Nous devons être de bons citoyens et apporter notre soutien aux organisations sociales.
4. Notre âme doit être ferme et inébranlable en toutes circonstances.

Car découlant de ce monothéisme eschatologique, Dieu Seul est le pilier du système moral de l'islam: vers Lui se fera l'ultime retour, et Lui Seul nous rétribuera.

C'est là le critère selon lequel tout comportement individuel est jugé comme bon ou mauvais. Ce critère est en quelque sorte le noyau autour duquel viennent s'articuler tous les éléments qui constituent la conduite morale de chacun.

Avant d'établir des préceptes moraux, l'islam cherche à implanter fermement dans le cœur de l'homme, la conviction qu'il est en constant rapport avec Dieu, Qui le voit à tout moment et en tout lieu. Il peut se cacher du monde entier, mais pas de Dieu. Il peut tromper n'importe qui, mais pas Dieu Il peut fuir l'emprise de n'importe qui, mais pas celle de Dieu.

Ainsi, en faisant de "ce qui plaît à Dieu" l'objectif premier de toute vie humaine, l'islam a posé le critère de moralité le plus élevé qui soit, ouvrant ainsi à l'évolution morale de l'humanité des perspectives illimitées.

Voyant dans la révélation divine la source première de toute connaissance, l'islam donne permanence et stabilité aux principes moraux qui, bien que laissant une marge raisonnable pour certaines adaptations et innovations, excluent les perversions, les déviations, les mœurs dissolues, le relativisme atomiste ou le relâchement de la vie morale. Il fournit une sanction à la moralité par l'amour et la crainte de Dieu qui incitent l'homme à obéir à la loi morale sans aucune pression extérieure.

À travers la croyance en Dieu et au Jour du Jugement, l'islam fournit une force qui permet à chacun d'adopter une conduite morale et sincère de tout son cœur et de toute son âme.

Il ne cherche pas à inventer, à travers quelque fausse originalité ou innovation, des

vertus morales nouvelles, ni à minimiser l'importance des normes morales bien connues.

Il ne confère pas non plus, une importance exagérée à certaines normes tout en négligeant certaines autres sans raison. Il reprend toutes les vertus morales communément connues et, avec un sens remarquable de l'équilibre et des proportions, il assigne à chacune d'elles une place et une fonction convenables dans le schéma global de la vie.

Il élargit l'horizon de la vie humaine individuelle et collective, son existence domestique, sa conduite civique, ses activités dans les domaines politique, économique, législatif, éducatif et social. Il couvre la totalité de son existence (de la maison à la vie en société, de la table au champ de bataille et aux conférences sur la paix), depuis le berceau jusqu'au tombeau. En bref, aucune sphère de sa vie, n'échappe à l'application universelle et infiniment vaste des principes moraux de l'Islam.

Ainsi, grâce à cette suprématie de la moralité, toutes les choses de la vie, au lieu d'être dominées par des désirs égoïstes et mesquins, sont réglées par des normes morales.

L'Islam se fonde, par essence, sur la Justice, et non seulement sur l'Amour, car ce dernier est subjectif et la Justice normative. Cette Justice confère à l'Homme des droits, mais encore plus, des devoirs. En effet si le droit peut induire l'inertie, le devoir lui, positivement, exige. La Déclaration des droits de l'Homme nous dit que chacun a droit au travail, droit au respect, droit à la culture; l'Islam nous dit aussi cela, mais en plus l'Islam nous dit que chacun a le devoir de rechercher du travail, le devoir de respecter autrui, le devoir de chercher le Savoir. Simple addition, grande différence.

L'Islam érige un système de vie fondé sur tout ce qui est bon, en rejetant tout ce qui est mauvais. Il exhorte les individus non seulement à pratiquer la vertu mais aussi à la faire triompher, à éliminer le vice, à tendre et exhorter vers le Bien et à empêcher le Mal. Il veut la suprématie du verdict de la conscience et ordonne que la vertu, ne soit pas soumise au mal.

Ceux qui répondent à cet appel, sont groupés dans une communauté et portent le nom de Musulmans. Le but qui préside à la formation de cette communauté (Oummah) est un effort organisé en vue d'établir et de cultiver le Bien, de supprimer et éliminer le Mal.

On trouvera ici quelques renseignements moraux fondamentaux, se rapportant à

différents aspects de la vie d'un Musulman. Ils couvrent aussi bien une large gamme de la conduite morale personnelle du Musulman que ses responsabilités sociales.

CONSCIENCE DE DIEU

Le Coran stipule que cette conscience est la plus haute qualité que puisse posséder un Musulman:

“Le plus noble d’entre vous, auprès d’Allah, est le plus pieux” (Sourate 49, verset 13)

L’humilité, la modestie, le contrôle des passions et des désirs, la vérité, l’intégrité et la patience, la persévérance et le maintien des promesses sont des valeurs morales, soulignées sans cesse dans le Coran:

“...et Allah aime les endurants” (Sourate 3, verset 146)

“Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, qui dépensent (pour plaire à Dieu) dans l’aisance comme dans l’adversité, qui dominent leur colère et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants -” (Sourate 3, versets 133-134)

“...accomplis la Salat (prière), commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t’arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre en toute entreprise. Et ne détourne pas ton visage des hommes, et ne foule pas la terre avec arrogance: car Allah n’aime pas le présomptueux plein de gloriole. Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c’est bien la voix des ânes” (Sourate 31, versets 17-19)

D’une façon qui résume le comportement moral d’un Musulman, le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) a dit:

“Le Seigneur m’a donné sept commandements pour rester conscient de Dieu, que ce soit en privé ou en public:

1. de parler avec justesse, que je sois en colère ou joyeux,
2. être modéré aussi bien pauvre que riche,
3. de renouer l’amitié avec ceux qui l’ont rompue avec moi,

4. de donner à celui qui me refuse,
5. que mon silence soit rempli de pensée,
6. que mon regard soit une admonition,
7. que je commande ce qui est juste”.

RESPONSABILITÉS SOCIALES

Les enseignements de l’Islam concernant les responsabilités sociales sont fondés sur la bonté et la considération pour autrui. L’Islam insiste sur les actes spécifiques de bonté et définit les responsabilités et les droits de chacun dans les différents types de relation. Dans un cercle grandissant de relations, notre première obligation va à la famille proche (les parents, le conjoint et les enfants) ensuite aux autres relations (les voisins, les amis, les connaissances, les orphelins et les veuves, ceux de la communauté qui sont dans le besoin, nos frères et sœurs musulman(e)s et tous nos semblables, enfin les animaux).

Le respect et la sollicitude dûs aux parents sont soulignés dans les enseignements de l’Islam et constituent une partie importante de l’expression de la foi d’un Musulman.

“Et ton Seigneur a décrété: “N’adorez que Lui, et (montrez) de la bonté envers les père et mère: si l’un d’eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi, alors ne leur dit point: “Fi!” et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses, et par miséricorde abaisse pour eux l’aile de l’humilité et dis: “Ô mon Seigneur, fais-leur, à tous deux, miséricorde comme ils m’ont élevé tout petit” (Sourate 17, versets 23-24)

“Et donne au proche parent ce qui lui est dû ainsi qu’au pauvre et au voyageur (en détresse). Et ne gaspille pas indûment” (Sourate 17, verset 26)

Le Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam) a dit:

“N’est pas croyant celui qui mange à sa faim, alors que son prochain a faim. N’est pas croyant celui dont les voisins ne sont pas à l’abri de sa conduite blessante”.

En fait, d’après le Coran et la Sunna (enseignements du Prophète), un Musulman doit assurer sa responsabilité morale, non seulement envers ses parents, ses relations et ses voisins, ses collègues, mais aussi envers l’humanité tout entière, ainsi qu’envers les animaux, les arbres et les plantes. Par exemple, il est interdit de chasser les oiseaux et les animaux pour le sport; de même, il est interdit de

couper les arbres et les plantes fruitiers à moins d'un besoin essentiel. Le Musulman est le gardien de la nature et de ce fait il doit la conserver et la protéger.

Ainsi, à partir de principes de base, l'islam édifie tout un système moral extrêmement élevé grâce auquel l'humanité peut réaliser pleinement son potentiel.

L'islam purifie l'âme. La soumission permanente du musulman à la volonté divine, crée une atmosphère de religiosité, dans laquelle baigne son existence. Cette soumission représente la motivation fondamentale de sa vie morale.

L'islam est une source de bonté, de générosité, de miséricorde, de sympathie, de paix, de bienveillance désintéressée, de loyauté et d'honnêteté envers la création tout entière en toutes circonstances.

De ses qualités, les plus nobles qui soient, ne peut naître que le Bien.

Tel est l'islam qui doit vivre en chaque musulman.

Wa Allâhou A'lam !

(Et Dieu est Plus Savant !)

Brochure de la série « WAMY » sur l'islam

<https://muslimfr.com/le-systeme-moral-de-lislam/>